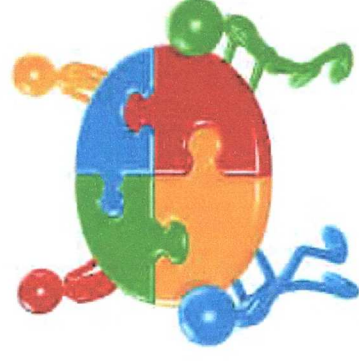


Fonctionnement du RASED

- * Le réseau intervient sur demandes d'aide rédigées par les enseignants.
- * Ceux-ci expliquent les difficultés rencontrées par l'élève et les aides déjà mises en place dans l'école.
- * Les demandes d'aide sont adressées au directeur qui transmet au réseau.
- * Elles sont alors examinées en réunion de synthèse par les membres du réseau. Cette analyse détermine le type d'intervention qui suivra.
- * Les réunions de synthèse servent aussi à coordonner les aides mises en place et à modifier celles-ci suivant l'évolution de l'enfant.
- * Les demandes concernant le psychologue de l'Education nationale peuvent être des demandes des parents ou émaner d'organismes intervenant auprès de l'enfant et de sa famille (CMPP, CMP, CAMPS, ...) Le psychologue de l'Education nationale intervient pendant le temps scolaire.

RASED de la circonscription de Saint Pol sur Ternoise

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté



Antenne de Saint Pol sur Ternoise

Ecole La Fontaine

2, rue de la calandre

62 130 Saint Pol sur Ternoise

03 21 03 46 87

Psychologue : Mme Rogée

Maîtres E : Mme Rulence/Mme Jambou

Maître G : M Pottier

Antenne de Frévent

Ecole Saint Exupéry

Square Pruvost

62 270 Frévent

03 21 41 29 47

Psychologue : Mme Dericquebourg

Maîtres E : Mme Rulence/Mme Tiquet

Maître G : M Pottier

rasedstpol@ac-lille.fr

Le maître E

*Le maître E est chargé de l'aide spécialisée à dominante pédagogique sur un secteur comportant différentes écoles.

*Cette aide concerne les élèves qui ont des difficultés avérées à apprendre et à comprendre.

*Le maître E intervient auprès de petits groupes pendant le temps scolaire.

Ses missions :

- redonner aux enfants confiance en leurs capacités par l'expérience de la réussite et réactiver leur motivation
- leur permettre de maîtriser leurs outils de travail
- leur permettre de prendre conscience des progrès réalisés
- mettre en place les conditions d'un transfert de leur réussite en classe

Le maître G

*Le maître G est chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative sur un secteur comportant différentes écoles.

* Cette aide concerne les élèves qui ont des difficultés à s'adapter aux exigences de l'école, à s'investir dans les tâches scolaires et à entrer dans les apprentissages.

*Le maître G intervient en individuel ou en petits groupes pendant le temps scolaire.

Ses missions :

- restaurer chez l'enfant l'estime de soi et le désir d'apprendre
- lui permettre d'ajuster ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles
- lui permettre d'acquérir une meilleure efficacité dans ses apprentissages et de prendre pleinement sa place d'élève

Le psychologue de l'Education nationale

*Le psychologue a pour objectifs d'aider les parents, les enseignants à mieux comprendre et prévenir les difficultés d'un enfant afin d'élaborer avec eux des propositions d'aide.

*Le psychologue fait le lien entre l'enfant, la famille, l'école et les structures extérieures. Il coordonne la liaison entre tous.

*Il intervient auprès de l'enfant avec l'accord préalable de sa famille.

Ses missions :

- Analyser les difficultés et rechercher les aides les plus adaptées par le biais d'entretiens, d'observations en classe, de bilans psychométriques ou scolaires
- Aider la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Aider dans le choix d'une orientation scolaire